

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2021-2022 DES PORTAILS DE LICENCES DE SCIENCES NIVEAU 1

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de de Madame Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 des Niveaux 1 des portails
de Licences de sciences en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-21-19

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Service Pédagogique des Licences Scientifiques

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Unités d'enseignement N1 LICENCES DE SCIENCES

Comité de pilotage PAC_SPLS : avis favorable le 07/07/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **CANET Isabelle** - direction.spls@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Portail Biologie - Géologie	R. Cadet - F. Morel	depa.spls@uca.fr
Portail Géologie - Chimie	V. Hélaine	depa.spls@uca.fr
Portail Biologie - Chimie	R. Cadet - F. Morel	depa.spls@uca.fr
Portail Mathématiques - Physique-SPI	V. Hélaine N. Cindea L. Berry	depa.spls@uca.fr
Portail Physique-SPI - Chimie	L. Berry V. Hélaine	depa.spls@uca.fr
Portail Mathématiques - Informatique	N. Cindea A. Lagoutte	depa.spls@uca.fr
Portail Mathématiques - Biologie	N. Cindea R. Cadet - F. Morel	depa.spls@uca.fr
Portail Chimie - Mathématiques	V. Hélaine N. Cindea	depa.spls@uca.fr
Portail Peip A	N. Cindea L. Berry	depa.spls@uca.fr
Portail Peip B	V. Hélaine	depa.spls@uca.fr
Double Licence Mathématiques - Physique	N. Cindea L. Berry	depa.spls@uca.fr
Parcours Progressif N1 Sciences	cf portails	depa.spls@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences injustifiées entraînent la défaillance
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <p>Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.</p>

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Tous parcours					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc A - semestre 1	toutes UE	30	X		
Bloc A' - semestre 2	toutes UE	30	X		

NIVEAU 1 - Portail Biologie - Géologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)														
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'		1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)														
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 4 : Biologie 1														
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie	9	0,375	EvC	50	3	E + A	20'		1	E	1h30	1	E	1h30
					EvT		1	E	1h30							
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant	0,625	50	EvC	50	2	E	1h+30'		1	E	1h30	1	E	1h30
					EvT		1	E	1h30							
	A	UE 6 : La Terre, 3e planète du système solaire														
		9		EvC	50	3	E			1	E	2h	1	E	2h	
				EvT		1	E	2h								
A	UE 10 : Outils Mathématiques 1															
		3		EvC	20	>2	A			1	E	1h30	1	E	1h30	
				EvT		1	E	1h30								
A	UE 14 : Compléments de Chimie 1															

		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A	UE 19 : Compléments de Physique 1													
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		30												
A'	UE 25 : Anglais (option)													
				EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3												
				EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
A'	UE 27 : Biologie 2													
		9		EvC EvT	50	4 1	TP+A E	3h	1	E	3h	1	E	3h
A'	UE 29 : A la surface de la Terre													
		9		EvC EvT	50	≥3 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	UE 36 : Compléments de Chimie 2													
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	UE 42 : Compléments de Physique 2													
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 4 - EC1 : A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 27 : A désigne un test en ligne ; l'épreuve commune de 3h sera divisée en deux épreuves de 1h30 portant chacune sur 2 thèmes

UE 29 : A désigne un questionnaire en ligne ou un rapport ou un rendu de TD Terrain

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2^{de} chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 4 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2^{de} chance, une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 6 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2^{de} chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2^{de} chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 27 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE

UE 29 : les épreuves (EvC et EvT) seront remplacées par des tests en ligne ou des rapports individuels à déposer sur l'ENT

NIVEAU 1 - Portail Géologie - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'			1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 5 : Chimie 1	9													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse		0,35	EvT		1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'		2	TP+A	1h30 / -	1	E	45'
		EC 3 : Atomes et liaisons	0,45	EvC	100	2	E	2*45'		1	E	1h30	1	E	1h30	
	A	UE 6 : La Terre, 3e planète du système solaire	9													
					EvC EvT	50	3 1	E E	2h		1	E	2h	1	E	2h
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1	3													
				EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30	
A	UE 20 : Compléments de Physique pour GC 1	6														
				EvC	100	≥2	E			1	E	1h30	1	E	1h30	
			30													

2	A'	UE 25 : Anglais (option)	3											
					EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5mn	2	E+O
	A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3											
					EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E
	A'	UE 28 : Chimie 2	9											
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E
		EC 2 : Réactivité organique	0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	UE 29 : A la surface de la Terre	9											
					EvC EvT	50	≥3 1	A E	2h	1	E	2h	1	E
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2	3											
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	UE 43 : Compléments de Physique pour GC 2	6												
				EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 29 : A désigne un questionnaire en ligne ou un rapport ou un rendu de TD Terrain

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2^{de} chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2^{de} chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 6 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2^{de} chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2^{de} chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 28 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2^{de} chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 29 : les épreuves (EvC et EvT) seront remplacées par des tests en ligne ou des rapports individuels à déposer sur l'ENT

NIVEAU 1 - Portail Biologie - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)														
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'		1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)														
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 4 : Biologie 1	9													
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie		0,375	EvC	50	3	E + A	20'		1	E	1h30	1	E	1h30
					EvT		1	E	1h30							
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant		0,625	EvC	50	2	E	1h+30'		1	E	1h30	1	E	1h30
					EvT		1	E	1h30							
	A	UE 5 : Chimie 1	9													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse		0,35	EvT		1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 2 : TP Réactions en solution	0,2		EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'		2	TP+A	1h30 / -	1	E	45'	
	EC 3 : Atomes et liaisons	0,45	EvC	100	2	E	2*45'		1	E	1h30	1	E	1h30		
A	UE 10 : Outils Mathématiques 1	3														
				EvC	20	>2	A			1	E	1h30	1	E	1h30	
				EvT		1	E	1h30								

A	UE 11 : Outils Informatiques 1 (opt. Info)	3												
				EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A	UE 17 : Nature et fonctionnement de la planète Terre 1 (opt. Géologie)	3												
				EvC EvT	50	≥2 1	E+A E	30' 2h	1	E	2h	1	E	1h30
A	UE 19 : Compléments de Physique 1	3												
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		30												
A'	UE 25 : Anglais (option)	3												
				EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3												
				EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
A'	UE 27 : Biologie 2	9												
				EvC EvT	50	4 1	TP+A E	3h	1	E	3h	1	E	3h
A'	UE 28 : Chimie 2	9												
	EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2	3												
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	UE 34 : Outils Informatiques 2 (opt. Info)	3												
				EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A'	UE 39 : Nature et fonctionnement de la planète Terre 2 (opt. Géologie)	3												
				EvC EvT	50	≥2 1	A E	30' 2h	1	E	2h	1	E	1h30
A'	UE 42 : Compléments de Physique 2	3												
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{de} chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2^{de} chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1^{ère} chance)

UE 4 - EC1 : A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2^{de} chance

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2^{de} chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{de} chance

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 17 : A désigne un rendu de TD

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 39 : A désigne un rendu de TD

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2^{de} chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 4 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2^{de} chance, une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2^{de} chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 17 : chaque épreuve (E, rendu TD) sera remplacée par une épreuve en ligne.

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2^{de} chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 39 : les épreuves seront remplacées par un nombre égal ou inférieur (mais ≥ 2) de tests ou épreuves ou rendus en ligne

NIVEAU 1 - Portail Mathématiques - Physique-SPI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)														
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'		1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)														
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 8 : Mathématiques 1	9													
					EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
	A	UE 9 : Physique-SPI 1	9													
	EC 1 : Optique	0,425		EvC EvT	50	2 1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30	
	EC 2 : Electricité	0,425		EvC EvT	50	2 1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30	
	EC 3 : Physique expérimentale	0,15		EvC	100	2	TP						1	E	1h30	
A	UE 10 : Outils Mathématiques 1	3														
				EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30	
A	UE 11 : Outils Informatiques 1	3														
				EvC	100	2	TP+A	1h30		2	TP+A	1h30	1	E	1h30	

	A	UE 14 : Compléments de Chimie 1													
			3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												
2	A'	UE 25 : Anglais (option)	3												
					EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3												
					EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A'	UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 32 : Physique-SPI 2													
		EC 1 : Electrostatique	9	0,33	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC 2 : Mécanique du point		0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
		EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	UE 34 : Outils Informatiques 2														
		3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30	
A'	UE 40 : Méthodes numériques pour MP														
		3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 32 - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 9 - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 32 : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC - EC3 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, des épreuves écrites pourront se substituer aux épreuves restantes de TP

NIVEAU 1 - Portail Physique-SPI - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3														
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30	
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)															
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'		1	E	1h30	1	E	1h	
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)															
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30		
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'		
	A	UE 5 : Chimie 1															
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	0,35	EvT		1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30		
		EC 2 : TP Réactions en solution	0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'		2	TP+A	1h30 / -	1	E	45'		
		EC 3 : Atomes et liaisons	0,45	EvC	100	2	E	2*45'		1	E	1h30	1	E	1h30		
	A	UE 9 : Physique-SPI 1															
		EC 1 : Optique	0,425	EvC	50	2				1	E	1h30	1	E	1h30		
				EvT		1	E	1h30									
		EC 2 : Electricité	0,425	EvC	50	2				1	E	1h30	1	E	1h30		
				EvT		1	E	1h30									
	EC 3 : Physique expérimentale	0,15	EvC	100	2	TP						1	E	1h30			
A	UE 10 : Outils Mathématiques 1																
		3		EvC	20	>2	A		1	E	1h30	1	E	1h30			
				EvT		1	E	1h30									
A	UE 11 : Outils Informatiques 1																

		3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A	UE 18 : Mathématiques pour PC 1													
		3		EvC	100	3	A+2E		1	E	1h30	1	E	1h30
		30												
A'	UE 25 : Anglais (option)													
				EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3												
				EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
A'	UE 28 : Chimie 2													
	EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
A'	UE 32 : Physique-SPI 2													
	EC 1 : Electrostatique		0,33	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	EC 2 : Mécanique du point	9	0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
	EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	UE 34 : Outils Informatiques 2													
		3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A'	UE 41 : Mathématiques pour PC 2													
		3		EvC	100	3	A+2E		1	E	1h30	1	E	1h30
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 18 et 41 : A désigne une note de participation au TD

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 32 - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 9 - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 28 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 32 : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC - EC3 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, des épreuves écrites pourront se substituer aux épreuves restantes de TP

NIVEAU 1 - Portail Mathématiques - Informatique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45-51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)														
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'		1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)														
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 7 : Informatique 1	9													
		EC 1 : Algorithmique et programmation en Python		0,9	EvC	100	3	2TP+A	1h30	3	2TP+A	1h30	1	E	1h30	
		EC 2 : Initiation au shell	0,1	EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30					
	A	UE 8 : Mathématiques 1	9													
					EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	2	2	2h	2	2	2h	
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1	3													
					EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
A	UE 12 : Représentations en binaire	3														
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
A	UE 15 : Gds problèmes économiques contemporains (opt. Economie)	3														
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		

	A	UE 16 : Rédaction mathématique et informatique (opt. Maths-Info comp.)													
				EvC	100	2	TP+P	1h30	2	TP+P	1h30	1	E	1h30	
			30												
2	A'	UE 25 : Anglais (option)	3												
					EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)													
					EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A'	UE 30 : Informatique 2													
		EC 1 : Algorithmique I	9	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Programmation en C		0,5	EvC	100	2	TP	1h30	2	TP	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC	60	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
					EvT		1	E	2h						
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 34 : Outils Informatiques 2 pour MI													
			3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A'	UE 37 : Comptabilité (opt. Economie)														
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
A'	UE 38 : Projet informatique (opt. Maths-Info comp.)														
				EvC	100		P			P		1	E	1h30	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur
UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 7 - EC1 et 2 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 16 : P désigne un projet à faire sur plusieurs semaines

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 38 : P désigne un projet à réaliser sur l'ensemble du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 7 : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 30 : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

NIVEAU 1 - Portail Mathématiques - Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3												
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A		1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'	1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A		2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 4 : Biologie 1													
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie	9	0,375	EvC	50	3	E + A	20'	1	E	1h30	1	E	1h30
					EvT	1	E	1h30							
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant	0,625	50	EvC	50	2	E	1h+30'	1	E	1h30	1	E	1h30
					EvT	1	E	1h30							
	A	UE 8 : Mathématiques 1													
		9		EvC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h	
				EvT		1	E	2h							
A	UE 10 : Outils Mathématiques 1														
		3		EvC	20	>2	A		1	E	1h30	1	E	1h30	
				EvT		1	E	1h30							
A	UE 11 : Outils Informatiques 1														
		3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30	

	A	UE 14 : Compléments de Chimie 1													
			3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												
2	A'	UE 25 : Anglais (option)	3												
					EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)													
					EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A'	UE 27 : Biologie 2													
			9		EvC EvT	50	4 1	TP+A E	3h	1	E	3h	1	E	3h
	A'	UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 34 : Outils Informatiques 2													
			3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A'	UE 36 : Compléments de Chimie 2														
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 4 - EC1 : A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 27 : A désigne un test en ligne ; l'épreuve commune de 3h sera divisée en deux épreuves de 1h30 portant chacune sur 2 thèmes

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 4 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde chance, une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 27 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

NIVEAU 1 - Portail Chimie - Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3												
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)													
		EC 1 : Bureautique	0,5	EvC	100	2	A		1	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'	1	E	1h30	1	E	1h	
	A	UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A		2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 5 : Chimie 1													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	0,35	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 2 : TP Réactions en solution	0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'	2	TP+A	1h30 / -	1	E	45'	
		EC 3 : Atomes et liaisons	0,45	EvC	100	2	E	2*45'	1	E	1h30	1	E	1h30	
	A	UE 8 : Mathématiques 1													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	∅h ∅h	∅ ∅	∅ ∅	∅h ∅h	∅ ∅	∅ ∅	∅h ∅h
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1													
		3		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
A	UE 11 : Outils Informatiques 1														
		3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30	
A	UE 13 : Compléments de Biologie 1														
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30													

2	A'	UE 25 : Anglais (option)	3											
				EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3											
				EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A'	UE 28 : Chimie 2	9											
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E
		EC 2 : Réactivité organique	0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	UE 31 : Mathématiques 2	9											
				EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2	3											
		EvT			1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
A'	UE 34 : Outils Informatiques 2	3												
			EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30	
A'	UE 35 : Compléments de Biologie 2	3												
			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2^{de} chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{de} chance

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2^{de} chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2^{de} chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2^{de} chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 28 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2^{de} chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2^{de} chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

NIVEAU 1 - Double licence Mathématiques - Physique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2 : MTU - FLE (option)														
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'		1	E	1h30		1	E	1h
	A	UE 8 : Mathématiques 1														
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
	A	UE 9 : Physique-SPI 1														
		EC 1 : Optique	9	0,425	EvC EvT	50	2 1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Electricité		0,425	EvC EvT	50	2 1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 3 : Physique expérimentale		0,15	EvC	100	2	TP					1	E	1h30	
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1														
			3		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 11 : Outils Informatiques 1														
		3		EvC	100	2	TP+A	1h30		2	TP+A	1h30	1	E	1h30	
A	UE 14 : Compléments de Chimie 1															
		3		EvT		1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30	
		30														

2	A'	UE 25 : Anglais (option)	3												
				EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	
	A'	UE 26 : Français Langue Etrangère (option)	3												
				EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
	A'	UE 31 : Mathématiques 2	9												
				EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
	A'	UE 32 : Physique-SPI 2	9												
		EC 1 : Electrostatique		0,33	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC 2 : Mécanique du point		0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
		EC 3 : TP Physique SPI	0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h	
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2	3												
				EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	A'	UE 40 : Méthodes numériques pour MP	3												
				EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
A'	UE 44 : Probabilité et statistiques	9													
			EvT+EvC	50	≥ 2	E+TP		1	E	3h	1	E	3h		
		36													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 et 2 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{de} chance un test sur ordinateur

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2^{de} chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{de} chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2^{de} chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{de} chance

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 26 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 32 - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 9 - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 26 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 32 : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC - **EC3** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, des épreuves écrites pourront se substituer aux épreuves restantes de TP

NIVEAU 1 - Prep'Isima

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : MTU - O2i													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	3		EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30
	A	UE 7 : Informatique 1													
		EC 1 : Algorithmique et programmation en Python	9	0,9	EvC	100	3	2TP+A	1h30	3	2TP+A	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Initiation au shell		0,1	EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30			
	A	UE 8 : Mathématiques 1													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1													
			3		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 12 : Représentations en binaire													
			3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 16 : Rédaction mathématique et informatique													
		3		EvC	100	2	TP+P	1h30	2	TP+P	1h30	1	E	1h30	
		30													
	A'	UE 25 : Anglais													
			3		EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 30 : Informatique 2													
		EC 1 : Algorithmique I	9	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Programmation en C		0,5	EvC	100	2	TP	1h30	2	TP	1h30	1	E	1h30
A'	UE 31 : Mathématiques 2														

2		9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2												
		3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 34 : Outils Informatiques 2 pour MI												
		3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 45 : Prep'Isima S2												
	EC 1 : Développement sous Linux EC 2 : Imagerie	3	0,5 0,5	EvC EvT	100				- -	- -	- -	1 1	E E	1h 1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 7 - EC1 et 2 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

UE 16 : P désigne un projet à faire sur plusieurs semaines

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 45 : l'UE Prep'ISIMA S2 n'offre pas d'aménagement d'examen pour RSE. Pour rappel, les modalités du DU Prép'ISIMA supposent la réussite de la L1 en évaluation initiale, et

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 7 : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 30 : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

NIVEAU 1 - Portail PeiP A

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A/loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : MTU - O2i													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30
	A	UE 8 : Mathématiques 1													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	UE 9 : Physique-SPI 1													
		EC 1 : Optique	9	0,425	EvC	50	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Electricité			EvT	50	1								
		EC 3 : Physique expérimentale			EvC	100	2	TP				1	E	1h30	
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1													
			2		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 11 : Outils Informatiques 1													
			3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
	A	UE 22 : Anglais PeiP													
			2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	
	A	UE 24 : Compléments de Chimie PeiP 1													
	EC 1 : TP Réactions en solution	3	0,3	EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'	2	TP+A	1h30 / -	1	E	45'	
	EC 2 : Atomes et liaisons			EvC	100	2	E	2*1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30													

2	A'	UE 25 : Anglais													
			2		EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 32 : Physique-SPI 2													
		EC 1 : Electrostatique	9	0,33	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC 2 : Mécanique du point		0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
		EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			2		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 34 : Outils Informatiques 2													
			3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 47 : Compléments de Chimie PeiP 2													
		Thermochimie	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 48 : Projet Polytech													
		2		EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 22 : A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne

UE 24 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%)

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de

UE 32 - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 9 - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

UE 32 : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour

NIVEAU 1 - Portail PeiP B

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : MTU - O2i													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	1h30
	A	UE 5 : Chimie 1													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	9	0,35	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'	2	TP+A	1h30 / -	1	E	45mn
		EC 3 : Atomes et liaisons		0,45	EvC	100	2	E	2*45mn	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 8 : Mathématiques 1													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	Øh	Ø	Ø	Øh	Ø	Ø	Øh
	A	UE 10 : Outils Mathématiques 1													
			2		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 11 : Outils Informatiques 1													
			3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
	A	UE 22 : Anglais PeiP													
			2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	
A	UE 23 : Compléments de Biologie PeiP 1														
	EC 1 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h+30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30													

2	A'	UE 25 : Anglais													
			2		EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 28 : Chimie 2													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			2		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 34 : Outils Informatiques 2													
			3		EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
	A'	UE 46 : Compléments de Biologie PeiP 2													
	Bases de la transmission génétique	3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
A'	UE 48 : Projet Polytech														
		2		EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

UE 11 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 22 : A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne

UE 23 - EC1 : pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de

UE 34 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 25 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 28 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

NIVEAU 1 - Parcours progressif année 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1PP : MTU - O2i (option)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
	A	UE 2PP : MTU - FLE (option)	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1h30
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1h30+15'			1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 3PP : MTU - RAN (option parcours adapté)	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1h30
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30'	
	A	UE 4PP : Renforcement 1 discipline A du portail	*													
					EvC	100	2	E			2	E		1	E	1h30
	A	UE 5PP : Renforcement 1 discipline B du portail	*													
					EvC	100	2	E			2	E		1	E	1h30
	A	UE 6PP : Outils Mathématiques 1	3													
					EvC	100	≥2	E+A			≥2	E+A		1	E	1h30
A	UE 7PP : Outils Informatiques 1 (option selon portail)	3														
				EvC	100	2	TP+A			2	TP+A		1	E	1h30	
A	UE 8PP : Compléments de Physique 1 (option selon portail)	3														
				EvC	100	2	E			1	E		1	E	1h30	
			9													

2	A'	UE 9PP : Anglais (option)	3												
					EvC	100	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'	2	E+O	1h+5'
	A'	UE 10PP : Français Langue Etrangère (option)	3												
					EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 11PP : Renforcement 2 discipline A du portail	*												
					EvC	100	2	E		2	E		1	E	1h30
	A	UE 12PP : Renforcement 2 discipline B du portail	*												
					EvC	100	2	E		2	E		1	E	1h30
	A'	UE 13PP : Outils Mathématiques 2	3												
					EvC	100	2	E		2	E		1	E	1h30
	A'	UE 14PP : Outils Informatiques 2 (option selon portail)	3												
					EvC	100	2	TP+A	1h30	2	TP+A	1h30	1	E	1h30
A'	UE 15PP : Compléments de Physique 2 (option selon portail)	3													
				EvC	100	2	E		2	E		1	E	1h30	
			9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1, 2 et 3 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

UE 3 - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

UE 4, 5, 11 et 12 : * les UE de renforcement disciplinaire ne sont pas créditées la 1ère année du parcours progressif ; la validation de ces UE entraîne le report de la note comme EC supplémentaire dans les UE disciplinaires du portail en 2ème année de parcours progressif

UE 6 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 7 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 10 : A désigne un dossier réalisé en groupe

UE 14 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 2 : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 4, 5, 11 et 12 : en évaluation initiale et 2nde chance, un test ou un devoir en ligne pourra se substituer aux écrits

UE 6 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 9 : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

UE 10 : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel